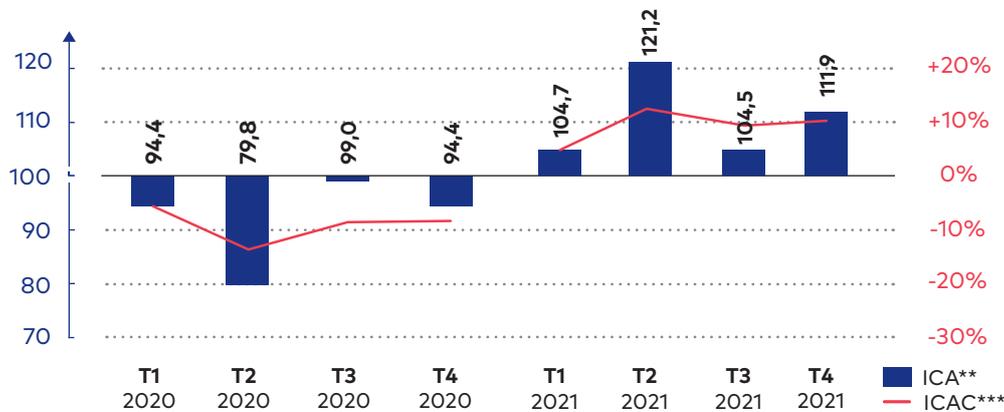


IMAGE PME : 4^e trimestre 2021

ÉTUDE NATIONALE

L'ANALYSE DE L'ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DE L'ACTIVITÉ

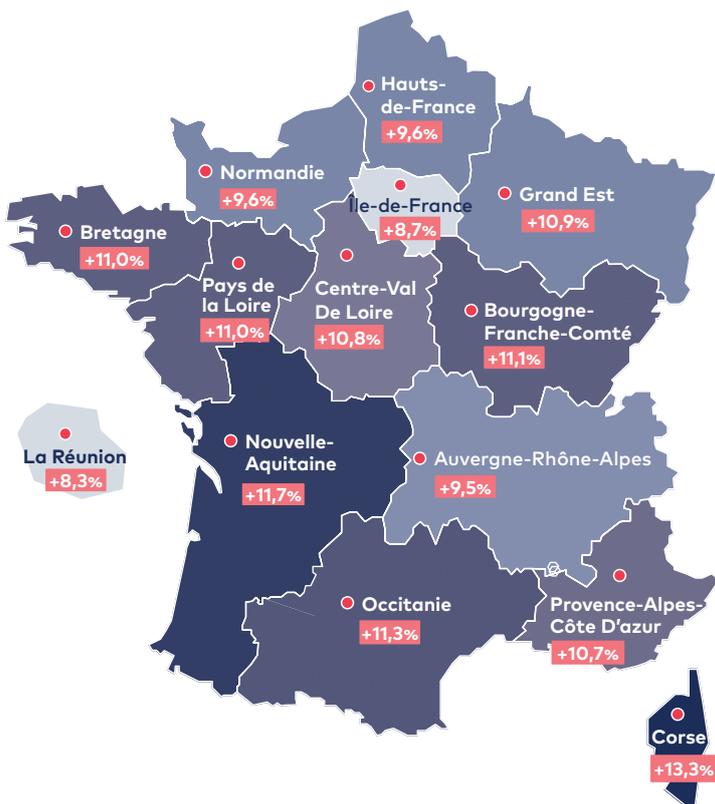
- Le 4^e trimestre 2021 a été marqué par le début de la 5^e vague de Covid-19, qui n'a toutefois pas engendré de mesures de restriction aussi importantes qu'à la même période l'an passé. Conséquence, l'activité des TPE-PME françaises affiche des évolutions élevées. Elle a ainsi progressé de 11,9 % au 4^e trimestre 2021 par rapport à un 4^e trimestre 2020 ponctué par des couvre-feux et un confinement. La comparaison avec les résultats du 4^e trimestre 2019* permet d'avoir une vue plus réaliste du niveau d'activité des petites et moyennes structures françaises. Leur chiffre d'affaires (CA) a progressé de 6,3 % par rapport à la même période deux ans auparavant. Il convient toutefois de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement sur les deux dernières années.
- Sur l'ensemble de l'année 2021, l'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) indique une hausse d'activité de 10,2 % par rapport à 2020. Comparativement à 2019, soit avant-crise, il affiche également une progression mais de seulement 1,9 %.
- Ces résultats moyens masquent des disparités en termes géographique et sectoriel. En effet, la crise et les mesures de restriction n'ont pas touché de la même façon les différentes activités et territoires. Les éléments sont détaillés dans la suite de l'analyse.



+10,2 %

de hausse cumulée de CA sur l'année 2021 par rapport à l'année 2020

LA CARTE DE FRANCE (en ICAC)



L'ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DES RÉGIONS

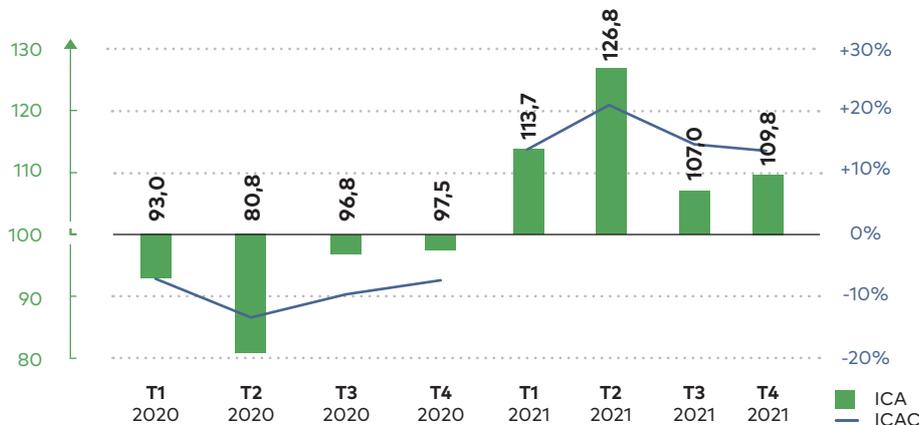
- En 2021, les TPE-PME de toutes les régions ont affiché une hausse d'activité cumulée, notamment car les baisses d'activité avaient été particulièrement significatives un an plus tôt.
- Les entreprises corses (+13,3 %) et de Nouvelle-Aquitaine (+11,7 %) connaissent les plus fortes progressions pour le troisième trimestre consécutif et donc sur l'ensemble de l'année. Les structures d'Occitanie, de Bourgogne-Franche-Comté, des Pays de la Loire, de Bretagne, du Grand Est, du Centre-Val de Loire et de Provence-Alpes-Côte d'Azur affichent également des hausses supérieures à 10 %. Les TPE-PME d'Île-de-France (+8,7 %) et d'Auvergne-Rhône-Alpes (+9,5 %) affichent de plus faibles augmentations. Pour les structures réunionnaises, le résultat est inférieur aux autres régions par un effet de base : non concernées par le même niveau de restriction qu'en métropole lors du 4^e trimestre 2020, la hausse affichée au 4^e trimestre 2021 est beaucoup plus faible qu'ailleurs, ce qui a mécaniquement fait baisser l'ICAC.
- L'analyse des résultats par rapport à 2019 permet d'avoir une vision plus précise des performances économiques. Les entreprises des régions de la moitié ouest de la France ont affiché les meilleurs résultats : +5,1 % pour les structures de Nouvelle-Aquitaine et de Bretagne, +4,7 % pour celles des Pays de la Loire, +4 % pour celles de l'Occitanie et +3,4 % pour celles de Normandie. Les TPE-PME réunionnaises s'intercalent au 4^e rang du classement avec une hausse de 4,6 %. Les entreprises de Bourgogne-Franche-Comté (+3,3 %), Centre-Val de Loire (+2,8 %), Hauts-de-France (+2,6 %), Grand Est (+2,4 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (+2,2 %) affichent également des hausses significatives par rapport à 2019. Celles d'Auvergne-Rhône-Alpes (+1,7 %) voient en revanche leur activité croître moins vite que la moyenne nationale. Celles de Corse (-1,2 %) et surtout d'Île-de-France (-3,9 %) affichent toujours un niveau d'activité inférieur à celui d'avant-crise.
- Pour plus de précision, les résultats sont détaillés dans les analyses régionales.

*Ce trimestre, en complément de l'ICA et l'ICAC entre T4 2021 et T4 2020, nous avons aussi calculé l'évolution entre T4 2021 et T4 2019 (c'est-à-dire avant-crise), sur un périmètre d'entreprises présentes dans la base sur ces deux périodes (donc légèrement différent). Cela permet de mettre en perspective les résultats affichés au 4^e trimestre 2021 par rapport au 4^e trimestre 2020. **L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. ***L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1^{er} trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

L'ÉVOLUTION DE L'INDICE D'ACTIVITÉ PAR SECTEUR

Industrie manufacturière

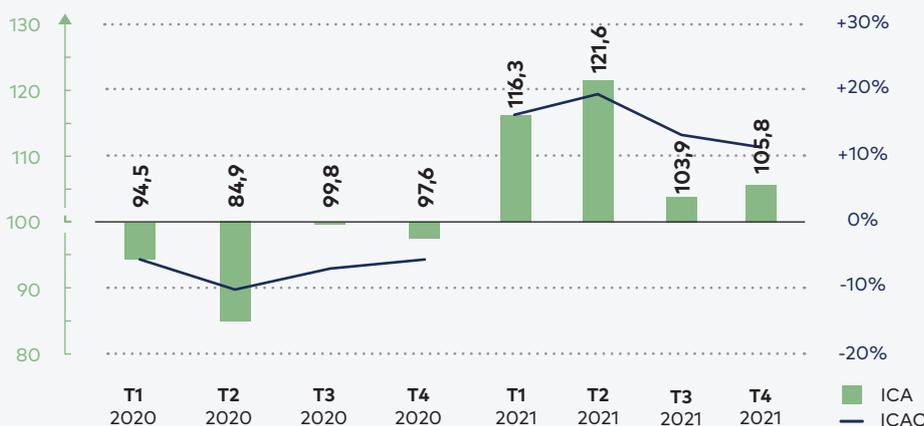
Les TPE-PME de l'industrie manufacturière enregistrent une hausse de CA de 9,8 % au 4^e trimestre et de 13,4 % sur l'ensemble de l'année 2021, avec des effets de base nettement favorables, au vu des fortes baisses enregistrées un an plus tôt. La comparaison par rapport aux résultats de 2019 révèle également une croissance de 6,7 % par rapport au 4^e trimestre 2019 et de 4,8 % par rapport à l'ensemble de l'année 2019.



+13,4 % de hausse cumulée de CA sur l'année 2021 par rapport à l'année 2020

Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (1071C)

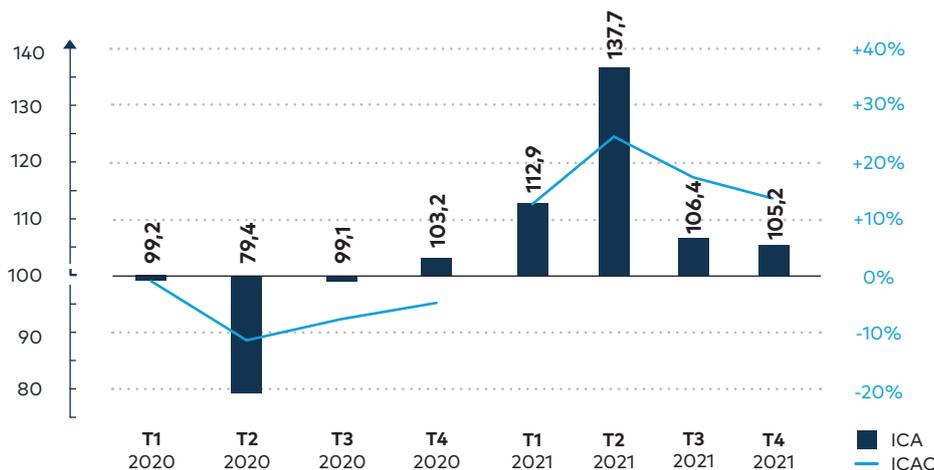
Les boulangeries et boulangeries-pâtisseries voient, pour le quatrième trimestre consécutif, leur CA croître (+5,8 % par rapport au 4^e trimestre 2020). Elles atteignent ainsi +11,3 % de hausse cumulée de CA sur l'ensemble de l'année 2021. Comparativement à 2019, elles affichent également une progression de 3,8 % sur le trimestre et de 5,4 % en cumulé sur l'ensemble de l'année.



+11,3 % de hausse cumulée de CA sur l'année 2021 par rapport à l'année 2020

Construction

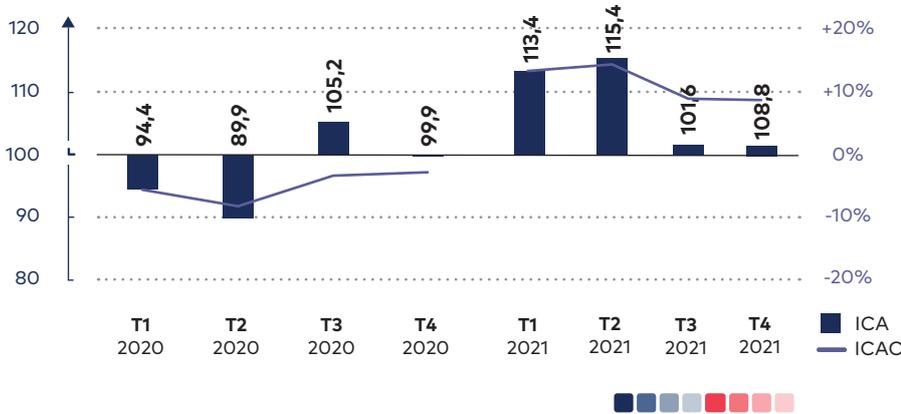
Depuis la fin d'année 2020, le secteur de la construction se révèle dynamique. Le CA des TPE-PME a progressé de 5,2 % au 4^e trimestre 2021. Sur l'ensemble de l'année, la croissance atteint les 13,5 % par rapport à 2020. Si ce résultat doit être nuancé en raison de la forte baisse d'activité observée lors du 2^e trimestre 2020, l'analyse des résultats par rapport à 2019 révèle tout de même une croissance de 8,4 % en cumulé sur l'ensemble de l'année et de 8 % au 4^e trimestre.



+13,5 % de hausse cumulée de CA sur l'année 2021 par rapport à l'année 2020

Commerce

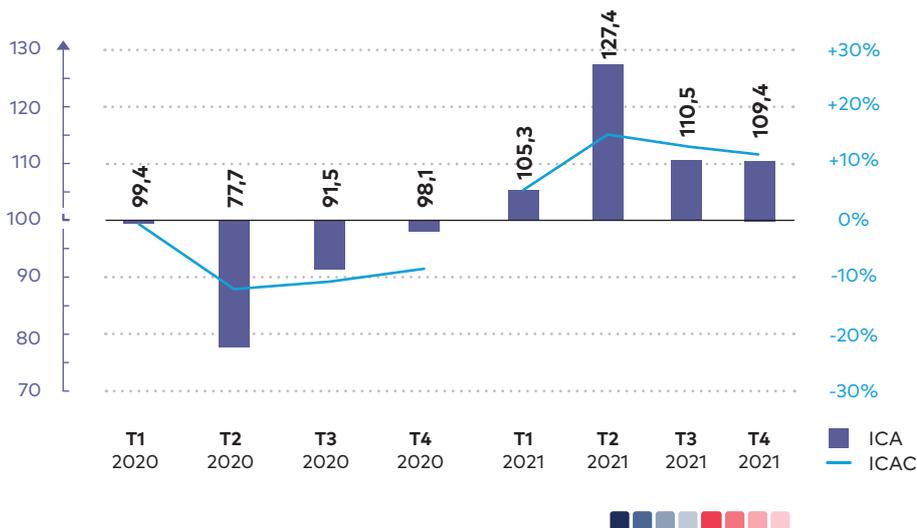
Le CA des entreprises du commerce augmente pour le quatrième trimestre consécutif : +8,8 % par rapport au 4^e trimestre 2020 et +9,1 % en cumulé sur les quatre trimestres 2021. Comparativement à 2019, les structures du secteur affichent une hausse de 9,4 % sur le trimestre et de 6,8 % depuis le début d'année.



+9,1% de hausse cumulée de CA sur l'année 2021 par rapport à l'année 2020

Transports et entreposage

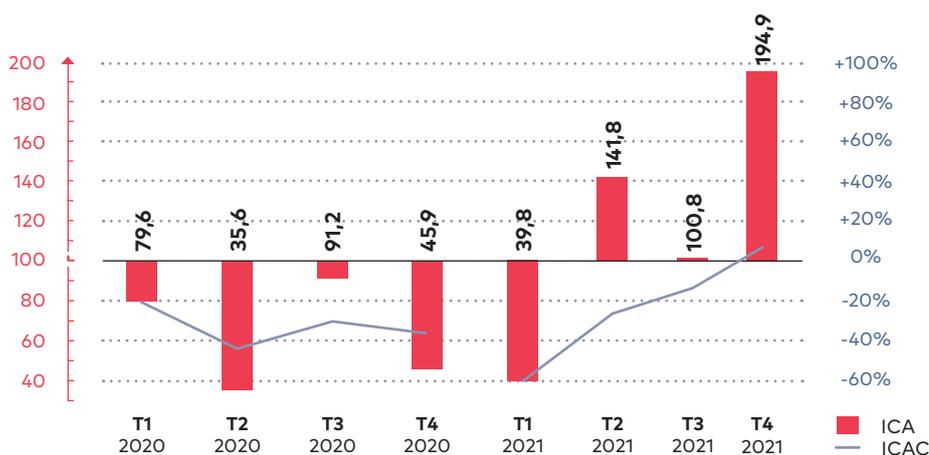
L'activité des entreprises des transports et de l'entreposage s'affiche en hausse depuis le début de l'année 2021 : +9,4 % au 4^e trimestre et +11,5 % en cumulé depuis le début d'année, même si l'effet de base était nettement favorable. Comparativement au niveau d'avant-crise, les TPE-PME du secteur voient leur CA croître de 7,9 % par rapport au 4^e trimestre 2019 et de 3 % sur l'ensemble de l'année.



+11,5% de hausse cumulée de CA sur l'année 2021 par rapport à l'année 2020

Hébergement et restauration

Soumises à des mesures de fermeture un an plus tôt, les TPE-PME de l'hébergement-restauration ont vu leur activité quasiment doubler lors du 4^e trimestre (+94,9 %). Aussi, elles enregistrent pour la première fois depuis deux ans un CA cumulé en hausse (+6,8 %). Cependant, comparativement à des niveaux d'avant-crise, la situation continue d'être difficile. En effet, l'activité s'est contractée de 8,9 % par rapport au 4^e trimestre 2019 et de 31,9 % comparativement à l'année 2019 dans son ensemble.

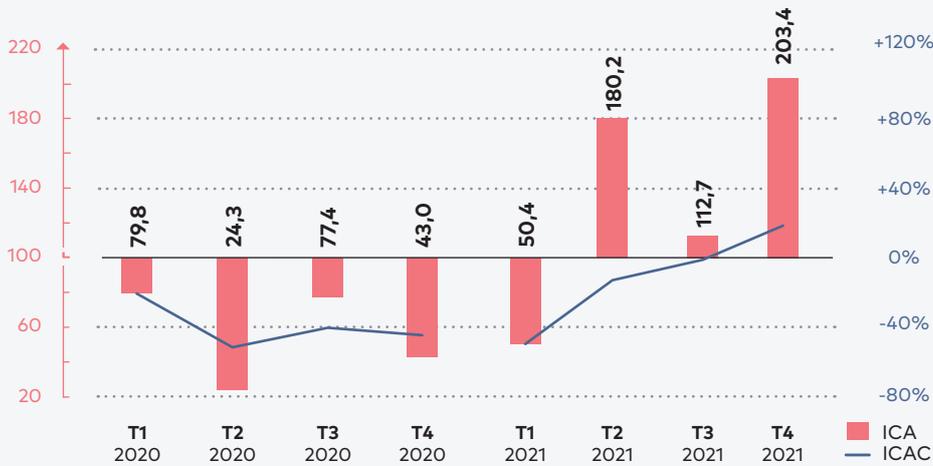


+6,8% de hausse cumulée de CA sur l'année 2021 par rapport à l'année 2020



Hôtels (5510Z)

Comparé à un 4^e trimestre 2020 lors duquel le niveau d'activité était extrêmement bas, le CA des hôtels enregistre une forte croissance au 4^e trimestre 2021 (+103,4 %). Conséquence, le résultat cumulé depuis le début d'année est en progression de 18,3 %. Mais comparativement à 2019, soit avant-crise, le niveau d'activité est toujours en retrait : -11,3 % sur le 4^e trimestre et -34,2 % en cumulé sur l'ensemble de l'année.



+18,3 %

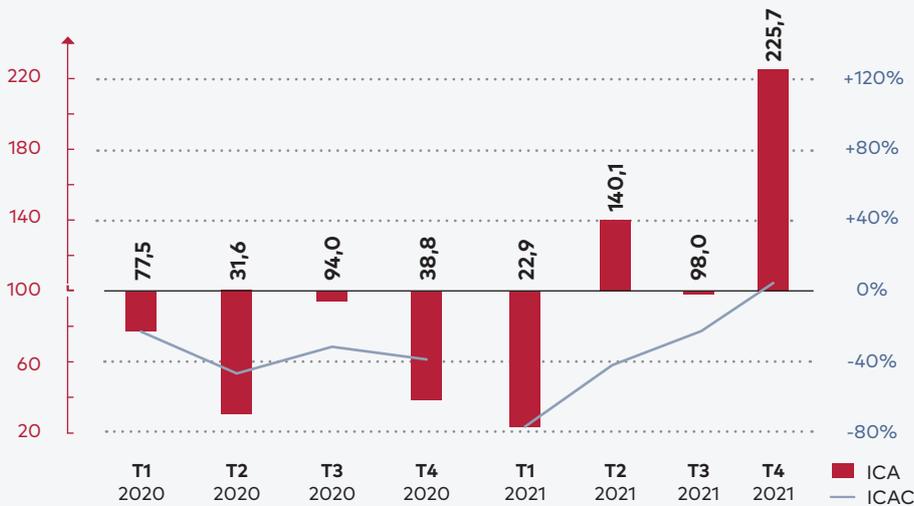


de hausse cumulée de CA sur l'année 2021 par rapport à l'année 2020



Restauration traditionnelle (5610A)

Le CA des restaurants traditionnels affiche également une forte hausse au 4^e trimestre 2021, +125,7 % par rapport à un 4^e trimestre 2020 marqué par un niveau d'activité très bas. Cette évolution permet à l'ICAC d'afficher une hausse de 2,3 % sur l'ensemble de l'année. Mais par rapport à un niveau d'activité d'avant-crise, le CA des entreprises du secteur reste inférieur de 9,8 % à celui du 4^e trimestre 2019 et de 37 % à celui de l'année 2019.



+2,3 %

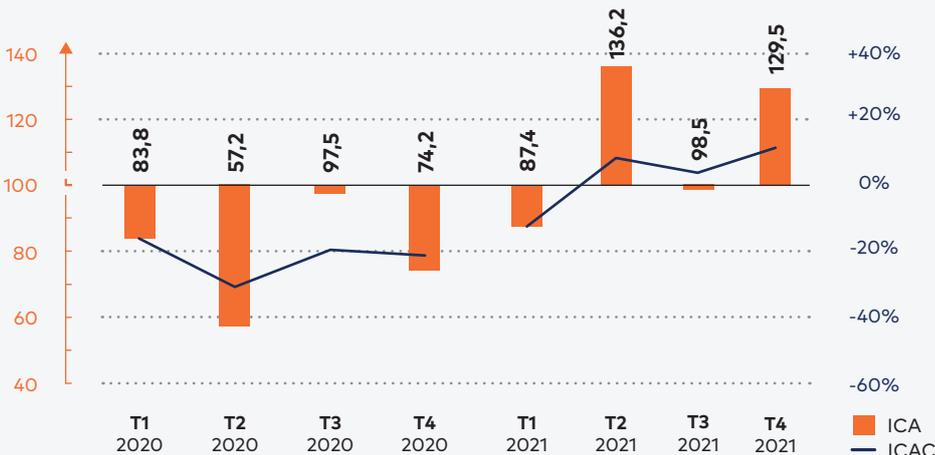


de hausse cumulée de CA sur l'année 2021 par rapport à l'année 2020



Restauration de type rapide (5610C)

Les entreprises de la restauration rapide connaissent aussi une hausse importante au 4^e trimestre 2021 (+29,5 %), avec cependant un effet de base extrêmement favorable. L'ICAC augmente ainsi de 11,5 % en moyenne sur l'année. Mais les entreprises du secteur restent loin de leur niveau d'activité d'avant-crise. En effet, comparativement à 2019, l'activité au 4^e trimestre 2021 a diminué de 2,5 % et le CA cumulé s'est contracté de 11,8 % sur l'année.



+11,5 %

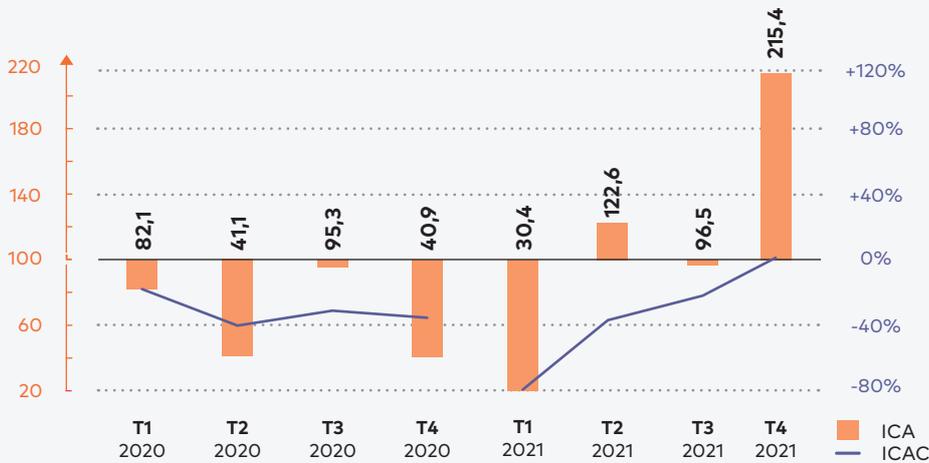


de hausse cumulée de CA sur l'année 2021 par rapport à l'année 2020



Débîts de boissons (5630Z)

Les débits de boissons enregistrent une très forte croissance au 4^e trimestre 2021 (+115,4 %), car l'activité est comparée à un 4^e trimestre 2020 marqué par un confinement et des restrictions drastiques. En cumulé depuis le début d'année, le CA affiche une légère hausse (+1,8 %). Mais les entreprises du secteur restent, en réalité, loin de leur niveau d'avant-crise : -9,8 % comparativement au 4^e trimestre 2019 et -34 % en cumulé sur l'année.



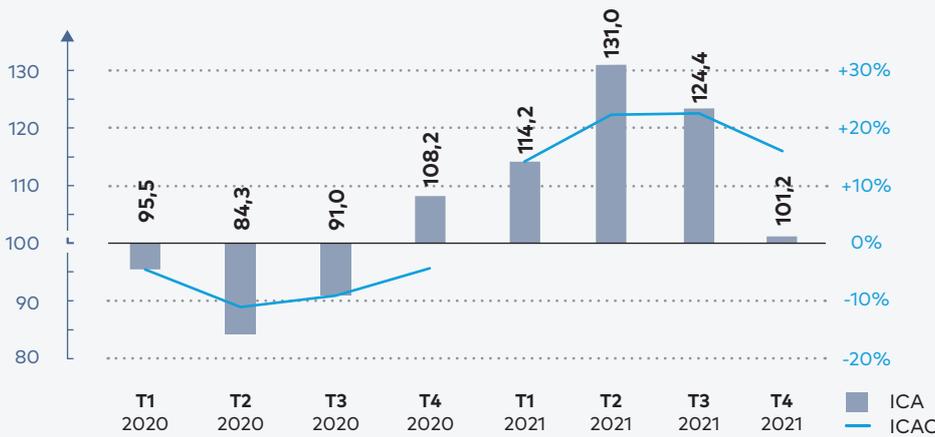
+1,8 %

de hausse cumulée de CA sur l'année 2021 par rapport à l'année 2020



Agences immobilières (6831Z)

Les agences immobilières voient leur CA croître pour le cinquième trimestre consécutif (+1,2 % malgré l'effet de base défavorable) et atteignent +16 % de hausse cumulée de CA sur l'année. Cette forte progression est toutefois à nuancer car la comparaison intègre les baisses d'activité importantes des trois premiers trimestres 2020. Par rapport à 2019, la hausse s'élève à +7,5 % sur le trimestre et à +10,1 % en cumulé depuis le début d'année.



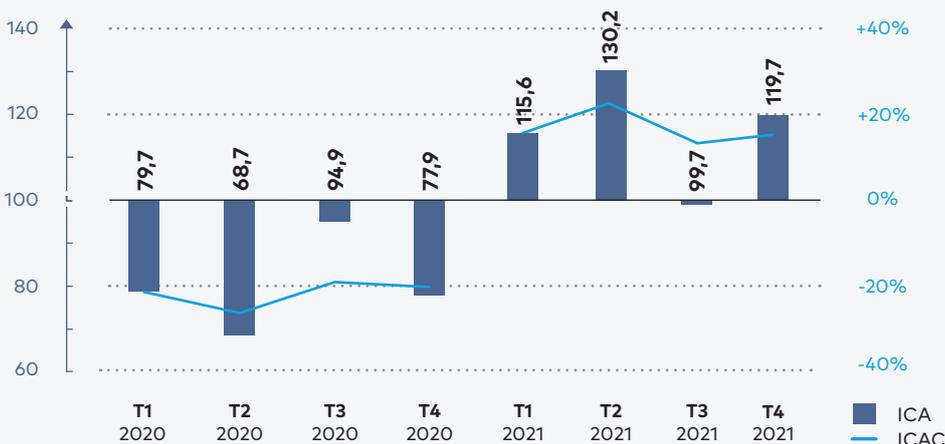
+16 %

de hausse cumulée de CA sur l'année 2021 par rapport à l'année 2020



Coiffure (9602A)

Profitant d'un effet de base particulièrement favorable (lié à l'obligation de fermeture), les salons de coiffure ont vu leur activité bondir de 19,7 % au 4^e trimestre 2021 et affichent une croissance cumulée de CA de 15,2 % depuis le début de l'année. Ces bons résultats n'effacent cependant pas les chutes enregistrées en 2020. Comparativement à 2019, l'activité a diminué de 5,6 % au 4^e trimestre et de 7,1 % en moyenne sur l'année.



+15,2 %

de hausse cumulée de CA sur l'année 2021 par rapport à l'année 2020

SOURCES & METHODOLOGIE

- Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.
- Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 500 000 entreprises au niveau national. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.
- Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.
- Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont été désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant réalisées lors des mois de confinement, de restriction ou lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.
- L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés.
- Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.
- L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1^{er} trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.
- Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)
 - Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
 - Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Infographie réalisée par :